



Mairie
de
VILLEBOIS 01150

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Marc LONGATTE, Maire.

Présents: Marc LONGATTE Maire, Carine DUCHANAUD, Bernard GUYOT, Ghislaine CROST, Jean-Luc LAMBERT Adjoints, Franck BALMON, Thierry ROUX, Odile DAVID, Catherine THOLLON, Cécile VIGIER.

Absents : Isabelle FRADIN DE BELLABRE, Yves MERMIN, Dominique BERGER (excusés), Cyril CAVET.

Secrétaire de séance : Odile DAVID, assistée de Gisèle BAUDIN (secrétaire de mairie).

Date de convocation : 7 Septembre 2017.

Monsieur Marc LONGATTE, Maire a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14/06/2017 :

Après lecture, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – AFFOUAGE :

La coupe affouagère pour l'année 2017/2018 s'effectuera sur la parcelle n° 18.

La coupe non effectuée sur la parcelle n° 20, lot n°7 de l'année précédente sera redistribuée cette année.

Inscription en mairie jusqu'au 15/11/2017.

3 – VENTE DE BOIS :

200 € seront facturés pour une coupe de bois effectuée par erreur par un particulier.

Environ 600m³ des pins ont été coupés, 300m³ sont vendus et les 300m³ restant sont en cours de négociation de vente.

L'élagage des épicéas sur Chasse est prévu sur les parcelles 10 et 11.

4 – OSSUAIRE :

Un ossuaire sera réalisé dans l'ancien cimetière pour un montant de 2 491 € HT.

Lors de l'achat d'une concession abandonnée dans l'ancien cimetière, les nouveaux acquéreurs devront prendre à leur charge la réduction de corps.

5 – BULLETIN MUNICIPAL :

Réalisation du bulletin municipal 2018 avec la collaboration de nos différents partenaires.

6 – VOGUE :

La vogue s'est déroulée de façon satisfaisante.

7 – PERSONNEL COMMUNAL :

Suite au départ en retraite d'un agent, le poste d'adjoint technique de 8H hebdomadaires est supprimé.

Le poste d'un adjoint technique de 11H53 hebdomadaires est supprimé et suivi de la création d'un nouveau poste de 16H02 hebdomadaires.

8 – EAU ET ASSAINISSEMENT :

Les travaux de bouclage du réseau d'eau communal à celui de Sault-Brénaz s'élèvent à 178 000 € HT, les demandes de subventions sont en cours.

9 – STATION D'ÉPURATION :

Les travaux de mise en conformité de la station d'épuration estimés à 414 850 € HT seront subventionnés à 50 % par le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

10 – PARC PHOTOVOLTAÏQUE CNR :

L'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Villebois n'a pas été retenue, cependant le projet n'est pas abandonné.

11 – ACHAT DE BÂTIMENT :

Projet d'achat d'un bâtiment à l'angle de la route de la Carriaz et de la rue du Perron afin d'améliorer la visibilité routière.

Suite à l'estimation réalisée par le Service des Domaines, une proposition sera faite au propriétaire.

12 - INDEMNITÉS TRESORIER :

Une indemnité de 438,34 € relative à l'année 2016 sera versée au Trésorier.

Le Conseil, à l'unanimité (6 voix pour et 4 abstentions) refuse de verser l'indemnité de l'année 2015.

13 - TAXES 2018 :

Afin de maintenir le budget de fonctionnement, une réflexion est en cours concernant une augmentation de la taxe locale d'habitation et foncière sur le bâti pour 2018.

14 – REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Une Redevance pour Occupation du Domaine Public par les chantiers provisoires de travaux sur les ouvrages publics des réseaux de transport, et de distribution d'électricité et de gaz est instaurée. Le Syndicat d'Electricité est chargé d'assurer à titre gracieux, pour le compte de la commune, la perception des montants correspondants.

15 - DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU :

Les crédits prévus au chapitre 014 étant insuffisants, un virement de crédits de 640 € est effectué des dépenses imprévues au chapitre 014 (article 701249 : reversement de la redevance pour pollution domestique).

16 – DIVERS :

- Réponse à un courrier d'un particulier de la commune concernant l'entretien d'un chemin.
- Réparation des cloches de l'Église, remplacement du moteur de volée de la cloche pour 1 853 € HT.
- Pendant les vacances scolaires les employés communaux ont effectué des travaux d'entretien dans l'école. Dans la cour les panneaux de basket seront changés pour un montant de 2 305 € HT.
 - Les travaux des Fontanettes seront finalisés courant Octobre 2017 à la réception de la pompe de relevage.
- Les travaux d'accessibilité pour les bâtiments communaux sont en cours de finalisation.
- 2 notifications de recours contre une division de terrain et un permis de construire sont en cours.

VILLEBOIS, le 22 septembre 2017

Le Maire,
Marc LONGATTE

